CENTRE DE RESSOURCES ECONOMIE CIRCULAIRE ET DECHETS

Labellisation des immeubles avec une charte d'engagements partagés pour le tri et la réduction des déchets

expérience exemplaire

Ca du Grand Annecy

Auteur :

46 Avenue des Iles

74000 Annecy

Voir le site internet

Sébastien Augier

saugier@grandannecy.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

En France, les performances de tri sont deux fois plus faibles et les erreurs de tri deux fois plus fréquentes en immeuble qu'en pavillon.
(source Eco-emballages, 2015)
Sur le territoire du Grand Annecy, 67% des habitants vivent en immeuble. Des actions de sensibilisation sont réalisées par les ambassadeurs du tri/prevention lorsque les équipages de collecte font des remontées d'erreurs de tri les jours de collecte des bacs jaunes, ce sont les "infos rippeurs". Lorsque les adresses des remontées d'erreur deviennent récurrentes, il y a un risque identifié de démotivation et de démobilisation des agents de collecte et des ambassadeurs. Une réflexion a donc été menée en équipe afin de trouver un autre mode de sensibilisation des habitants en immeuble. Le projet "Soyons TRI" a été imaginé et testé sur le terrain.

Le Grand Annecy s'est engagé dans une démarche TZDZG qui vise à réduire de 10% la quantité de déchets ménagers d'ici 2020 et poursuit donc les efforts engagés à la suite de son Programme Local de Prévention des Déchets à travers un dispositif d'accompagnement partagé à destination des bailleurs, syndics, prestataires de nettoyage et des habitants.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les objectifs du projet dénommé "Soyons TRI" permettent :

- D'améliorer la gestion des déchets en immeuble et améliorer le cadre et le confort de vie des habitants.
- Maîtriser les coûts de traitement et réduire les impacts environnementaux,
- Obtenir un taux global de recyclage de 38% et atteindre les 92% de déchets conformes dans les bacs jaunes.

Les efforts des bailleurs, syndics, sociétés de nettoyage et ceux des habitants sont valorisés au travers d'une labellisation. A chaque label, un niveau d'engagement peut être atteint sur un total de 3 niveaux:

- L**e niveau Engagé** = Signature de la charte + Réalisation d'un diagnostic + Sensibilisation en porte à porte + Désignation de référents d'immeuble + Organisation d'un évènement + Actions de communication
- **Le niveau Responsable** = Niveau engagé + erreur de tri <10% + 33% minimum de stop pub apposé + Conformité du local déchet avec suivi de l'entretien des bacs + Actions de communication
- **Le niveau Exemplaire** = Niveau engagé + niveau responsable + erreur de tri <8% + 50% minimum de stop pub apposé + Mise en place d'un site de compostage partagé et/ou d'une collecte spécifique (D3E, Textile, don de matériel...) + Actions de communication

Résultats quantitatifs

A chaque opération, des résultats sont obtenus de façon différente mais on peut dire que pour l'ensemble des opérations, nous obtenons des résultats intéressants :

- 2015 = 1 charte avec le bailleur Halpades pour 5 immeubles et 105 logements
- 2015 = 2 chartes avec le bailleur Haute Savoie Habitat pour 102 logements
- 2016 = Suivi des projets 2015 + 1 nouvelle charte avec le bailleur Haute Savoie Habitat pour 71 logements
- 2017 = Suivi des projets 2015 et 2016 + 1 nouvelle charte en projet avec Haute Savoie Habitat

Exemple sur l'opération Soyons Tri conduite avec le bailleur Halpades en 2015 sur 105 logements de la "Traverse" et le "Joran" situé Rue Jacques Replat à Annecy :

- Le taux d'erreur de tri est passé de 14% à 8%
- Le taux d'apposition de Stop pub est passé de 28% à 43%
- La mise en place d'un site de compostage partagé sur deux autres projets des immeubles "Charleston" à Cran Gevrier et "Pallud" à Poisy

Résultats qualitatifs

Il est toujours difficile de mesurer des résultats qualitatifs mais dans le cadre du projet "Soyons Tri", des travaux ont été réalisés par le bailleur pour rendre les locaux poubelles plus "accueillants" avec notamment :

- Création d'un point d'eau
- Carrelage au mur
- Evacuation périodique des encombrants
- Suivi plus poussé de l'entretien des locaux et des bacs
- Remplacement des bacs défectueux et mise à jour de la dotation des bacs de TRI/OM
- Identification d'habitants référent qui s'impliquent davantage sur leur lieu de vie
- Organisation d'un vide-balcon avec des intervenants associatifs pour sensibiliser les habitants sur la réparation de vélos, la présence des ambassadeurs du tri pour des conseils sur le recyclage et la réduction, de l'association passage et la MJC de quartier pour l'animation avec un goûter partagé.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

- Développpement de la charte
- Présentation aux bailleurs
- Après la signature :
    - Diagnostic partagé des locaux poubelles suivi d'un plan d'action de mise au norme (travaux de carrelage, peinture...)
    - Diagnostic de l'état et du nombre de bacs avec ajustement de la dotation et changement des bacs défectueux
    - Réalisation d'une caractérisation de référence puis une caractérisation pour valider l'atteinte de chaque niveau ce qui mobilise un équipage de collecte et un camion
    - Participation des ambassadeurs du tri/prévention aux différents évènements (porte à porte, animation en pied d'immeuble)

Planning

- 2014 = Préparation et co-construction du projet / définition de la charte / réalisation du guide et des stickers / Modalités opérationnelles
- 2014 = Réunion de présentation du projet aux bailleurs, syndics et prestataires de nettoyage / envoi de courriers
- 2015 = 3 chartes signées
- 2016 = 1 charte supplémentaire
- 2017 = 1 charte en projet

Moyens humains

- 20% d'un Ambassadeur du tri/prevention référent du projet et du suivi des immeubles labellisés qui devra évoluer selon l'augmentation du nombre de labellisation.

- Une agence de communication pour l'aide à la réalisation de la charte, du guide, des stickers.
- Participation au montage du projet des 4 Ambassadeurs du tri/prevention, du chef de service, de la directrice du service, de la directrice communication.
- Un bureau d'accompagnement "CORREL" pour la méthodologie et la présentation du projet aux bailleurs, syndics et prestataires de nettoyage.

Moyens financiers

- Pour l'agence de communication "SIGNATURE" = 4 582 Euros TTC
- Pour le bureau d'étude "CORREL" = 4 795 Euros TTC
- 20% d'un ETP évolutif selon le nombre de projets à suivre

Moyens techniques

- Outils pour la caractérisation
- supports de communication

Partenaires mobilisés

- Les Bailleurs sociaux Halpades et Haute Savoie Habitat
- Les Syndics
- Le prestataire de nettoyage ABER
- Le prestataire de nettoyage Environalpes
- L'agence de communication SIGNATURE
- Le bureau d'étude CORREL
- Les élus des communes concernées selon la localisation des immeubles labellisés
- Les équipes de collecte pour les collectes de caractérisation
- Le centre de tri pour les caractérisations.
- La presse
- Le service communication du Grand Annecy

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- L'originalité de cette action est de réussir à rassembler une chaine d'acteurs qui sont partie prenante pour améliorer à la fois les performances de tri et développer la réduction des déchets. Elle permet également d'aborder le volet social de la vie en immeuble.
- Cela permet de développer de la transversalité avec tous les acteurs concernés. En fait, on y retrouve les 3 volets du développement durable (SOCIAL - ECOLOGIQUE - ECONOMIQUE)

Difficultés rencontrées

- Manque d'outil de suivi des immeubles labellisés, des indicateurs de réussite, de renouvellement.
- La montée en charge du nombre de labellisation peut vite prendre beaucoup de temps et d'énergie.

Recommandations éventuelles

- Accompagner accompagner et encore accompagner...
- Impliquer toutes les parties prenantes dès le départ du projet sans oublier les équipes de collecte notamment, les élus des communes concernés, et les habitants surtout.
- Un référent de la collectivité (ambassadeur du tri ?) doit être animateur de la démarche pour la lancer, la suivre, l'adapter et la moderniser.
- Cette action peut être reproductible sur d'autres territoires en s'appropriant les outils déjà réalisés (charte, guide, etc...).
- Elle pourrait même devenir nationale dans le cas où un acteur se saisissait du projet de labellisation au sens large du terme et accompagnait les collectivités dans cette démarche

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | MENAGE | EMPLOYE | EMBALLAGE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Novembre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW
alexandre.bonne@smile.fr
Direction régionale toutes les régions